

SÉANCE DU 06 FÉVRIER 2024

Décisions municipales		
Nombre de conseillers :	Votes :	Numéro :
En exercice : 33 Présents : 27 Absents : 0 Procurations : 6	Pour : Contre : Abstentions :	7-1

L'an deux mille vingt-quatre, le six février à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

Date de la convocation : 31 janvier 2024

Présents : Frédérique THIENNOT - Alain ROCHET – Maryline DOUSSAT-VITAL - Xavier FAURE - Michelle BARDOU - Fabrice BOCAHUT - Cécile POUCHELON - Pauline QUINTANILHA - Jean-Luc LUPIERI - Michèle DUPUY - Françoise PANCALDI - Martine-GUILLAUME - Patrice SANGARNE - Henri UNINSKI – Véronique PORTET - Michel RAULET – Sandrine AUDIBERT – Alain DAL PONTE - Annabelle CUMENGES - Gilles BICHEYRE – Audrey ABADIE - Jean-Christophe CID - Gérard LEGRAND - Anne LEBEAU - Françoise LAGREU CORBALAN - Michèle GOULIER - Daniel MEMAIN.

Procurations : Eric PUJADE à Patrice SANGARNE – Gérard BORDIER à Frédérique THIENNOT - André TRIGANO à Françoise LAGREU CORBALAN - Jean GUICHOU à Anne LEBEAU - Clarisse CHABAL VIGNOLES à Gérard LEGRAND - Xavier MALBREIL à Daniel MEMAIN.

Secrétaire de séance : Pauline QUINTANILHA.

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire propose au conseil municipal de bien vouloir prendre acte des décisions municipales suivantes :

23-093	Demande de subvention – Dépose des boiseries de la pharmacie de l'ancien hôpital
23-094	Action en justice – Ville de Pamiers c/ Madame BRENAC épouse VANNIER
23-095	Annulé

23-096	Décision d'attribution – Attribution du marché d'assurances pour les besoins de la ville et du CCAS
23-097	Convention de partenariat entre le conseil départemental de l'Ariège et la commune de Pamiers – Subvention du conseil départemental – Année scolaire 2022-2023
23-098	Modification de l'acte constitutif de la régie de recettes locations et emplacements
23-099	Acte constitutif – Régie de recettes et d'avances – Service Enfance jeunesse Pamiers – Accueil de loisirs, activités jeunes et restauration scolaire
23-100	Modification de l'acte constitutif de la régie de recettes et d'avances du stationnements payants
23-101	Mise à disposition de locaux communaux 7 place du Mercadal à Pamiers – Bail au profit de l'Etat pour le Centre d'Information et d'Orientation (CIO)
23-102	Mise à disposition de locaux communaux – Cours de Verdun - Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC)
23-103	Mise à disposition de la salle Aglaë Moyne – Convention de partenariat entre la commune de Pamiers et le Club des Aînés de Pamiers
23-104	Mise à disposition de la salle Aglaë Moyne – Convention de partenariat entre la commune de Pamiers et l'association Pro Musica
23-105	Bail à loyer à titre commercial – Camping de Pamiers

Le conseil municipal,

Article unique : Prend acte des décisions municipales ci-dessus.

Fait en l'hôtel de ville, le sept février deux mille vingt-quatre.

Pour extrait conforme,

PAMIERS, le 07 février 2024

Le Maire,
Frédérique THIENNOT



La secrétaire de séance,
Pauline QUINTANILHA

Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte le
après transmission en Préfecture le
après publication le **21 FEV. 2024**
ou après notification le

Accusé de réception en préfecture
009-210902250-20240206-24_17133-DE
Date de télétransmission : 16/02/2024
Date de réception préfecture : 16/02/2024